SITUATION - 2 ANS - PORTUGAL

Caceres, 15-16 octobre 2008

La production portugaise de tabac a atteint son apogée après l'entrée du Portugal dans l'Union Européenne. Peu après, l'UE a fixé, pour chaque pays producteur, des quotas de production maximale pour pouvoir bénéficier de l'aide communautaire. Le Portugal a obtenu un quota de 6 900 tonnes. Les réformes successives de l'OCM tabac et l'incertitude quant à l'avenir des aides communautaires attribuées au secteur ont entraîné une diminution de la production année après année.

Malgré tout, la production avoisinait toujours les 5 300 tonnes. En 2004, les décisions du Conseil associées à la décision du gouvernement portugais de diminuer les aides de 50 % ont considérablement aggravé la situation.

Cette suppression a conduit de nombreux producteurs à abandonner la culture du tabac entraînant la fermeture de la seule usine de transformation présente sur le territoire portugais.

Dès lors, les producteurs portugais ont pris conscience qu'une reconversion rapide de la culture s'imposait. Les associations de producteurs avaient réalisé de nombreuses études montrant quelques possibilités d'investissement mais celles-ci ne pouvaient être réalisées que collectivement.

En effet, elles exigeaient des structures de transformation et de commercialisation dépassant largement les capacités individuelles des producteurs. Dans une démonstration d'arrogance et d'incapacité totale, le ministre de l'agriculture portugais a décidé d'ignorer les problèmes et les solutions proposées. Ainsi, au cours des deux dernières années, la production de tabac a chuté au Portugal.

En 2006, elle s'élevait à 2 468 tonnes (Virginie et Burley compris) produites sur 838 ha et par 199 producteurs. En 2007, seulement 1 378 tonnes ont été produites sur une surface totale de 479 ha et par 147 producteurs. Pour la récolte de 2008, environ 1 300 tonnes sont cotractualisées. Cette baisse drastique résulte, d'une part, de l'application de la suppression des aides et de la modulation, obligatoire (5 %) ou volontaire (15 %), qui a réduit la prime à la culture, et, d'autre part, de l'augmentation exponentielle des coûts de production.

On constate des augmentations de 22 % du prix du gasoil, de 43 % du prix du gaz et de 110 % du prix des engrais utilisés pour cette culture. Face à cet abandon de la culture du tabac, l'APT, en collaboration avec le ministère de l'agriculture portugais, a insisté, au cours des deux dernières années, pour inclure un programme de reconversion de la culture du tabac au Programme de développement rural. Ils

souhaitent ainsi que la moitié des aides à la culture du tabac, entièrement supprimées à partir de 2009 et destinées au développement rural, soient distribuées aux producteurs de tabac, par une éventuelle attribution de majorations pour les projets qu'ils présenteront. L'APT a également collaboré activement à la réalisation de projets financés par le Fonds communautaire du tabac pour trouver des alternatives à cette culture. Outre la défense de l'avenir des producteurs de tabac et du secteur, l'APT a essayé d'améliorer la qualité et la rentabilité de la production au Portugal. Dans cette optique, elle a, au cours des deux dernières années, écoulé le tabac auprès de deux entreprises de transformation, dont une proposait des tarifs plus compétitifs.

Cette année, elle a passé un contrat avec une troisième entreprise. Au sein de l'Union Européenne, la situation des producteurs portugais fait partie des plus graves en raison de l'ignorance totale des producteurs en ce qui concerne les intentions du Ministère de l'agriculture qui vient s'ajouter à l'ignorance déjà grave quant aux décisions à venir de la Commission et du Conseil.

Espérons que ce Congrès, les décisions qui y seront prises et l'effort et l'organisation des producteurs européens permettent de changer cette situation en aidant les producteurs européens et portugais à être de nouveau en mesure d'affronter l'avenir avec espoir.